



PLAN DE LA COMMUNE

Vous avez découvert dans votre boîte aux lettres, le plan de la commune qui vous est offert par la municipalité. Malgré tout le soin que nous avons apporté à son élaboration, vous y décèlerez peut-être quelques inexactitudes. N'hésitez pas nous faire part de vos observations.



JOURNÉE DU PATRIMOINE



VISITES LIBRES

Samedi 16 septembre de 14h à 18h30 et dimanche 17 septembre de 10h à 18h30.

VISITES GUIDÉES

Venez découvrir ou redécouvrir le Fort lors des visites guidées et commentées gratuites. Samedi et dimanche à 15h et à 17h30.

THÉÂTRE Dans le cadre des Journées du patrimoine, l'association 1,2,3, Fort vous propose une pièce présentée par la troupe du Théâtre de la Baie. «**Klaxon, Trompettes... et Pétrarades !**» de Dario Fo. La comédie repose sur le jeu des sosies. Lors d'un accident, Giovanni Agnelli, patron de Fiat, est sauvé par un de ses ouvriers qui le recouvre de sa veste et l'emmène à l'hôpital. L'administration, trouvant des papiers dans la poche de la veste, croit avoir identifié le blessé défiguré. La chirurgie réparatrice fait le reste : l'industriel va sortir du coma avec le visage de l'ouvrier. Il s'ensuit une série de quiproquos... Entrée 5 € (2 € pour les enfants entre 12 et 16 ans). Représentation dimanche 17 septembre à 14h30 - Arsenal Fort de Saint-Père. Contact : 06 77 06 99 90.

Fort de Saint-Père
JOURNÉES DU PATRIMOINE
Samedi 16 septembre 14h - 18h30
Dimanche 17 septembre 10h - 18h30
VISITES LIBRES
VISITES GUIDÉES
EXPOSITIONS
THÉÂTRE

SIVU «Animation à la Vie Sociale»



Courriel : enfancejeunesse.sivu@orange.fr - Tél : 02 23 16 05 47 - 06 77 10 31 48 -
Site internet : <http://sivu35430.fr>



CENTRE DE LOISIRS (2 ANS 1/2 - 12 ANS).

Avec le retour à la semaine des quatre jours, le Centre de Loisirs sera ouvert, dès mercredi 6 septembre, le mercredi de 9h à 17h30 (garderie à partir de 7h30 et jusqu'à 19h).

ÉCOLE MULTISPORTS : reprise le mardi 19 septembre.

Petites et Moyennes sections : vendredi 16h45 à 17h45 - espace socio-culturel de la Ville-ès-Nonais ; GS-CP : vendredi 18h à 19h - espace socio-culturel de la Ville-ès-Nonais ; CE1-CE2 : mardi 16h45 à 17h45 - salle polyvalente de St-Père ; CM1-CM2 : mardi 18h à 19h - salle polyvalente de St-Père.

ANIMATION JEUNESSE (11- 17 ANS). La cotisation de juillet 2017 à fin juin 2018 est de 25€ (pour les habitants de Saint-Père).

JOURNÉE SPORT EN FAMILLE Dimanche 24 septembre 2017
St Père-Marc-en-Poulet
Stade Francis Poirier
Venez partager un moment de détente et de convivialité

LE MATIN (à partir de 9h30)
• Randonnées cyclistes 20, 55, 80 km (départ 8h30)
• Randonnées pédestres, circuit 7/8 km
• Jogging sur route
• Découverte activités gymniques
• Animations rugby

À la fin des activités - Pot de l'amitié offert à tous les participants

Venez avec votre pique-nique (barbecus à disposition)

L'APRÈS-MIDI
"Trivial sportif", activités et jeux divers

Inscription gratuite sur place le matin avant le départ

RUNNING • GAULETTES SAUCISSES • CHEVRES
LA ROUTE DU FORT
CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE

DIM 01 OCT 2017

11km NATURE
SAINT-PÈRE MARC EN POULET

INSCRIPTIONS 9 EUROS SUR WWW.LAROUTEDUFORT.FR

BIBLIOTHÈQUE



CHANGEMENT D'HORAIRE AU 1^{ER} SEPTEMBRE.
Mercredi 16h / 18h - Vendredi 16h / 18h30 - Samedi 10h / 12h.
L'équipe poursuit son partenariat avec les écoles et accueille les tout-petits. Des animations se préparent activement, suivez l'actualité sur le blog et le site facebook :
www.bibliothequesaintpere.wordpress.com
www.facebook.com/bibliothequesaintpere
Abonnement famille : 12 €/an (soit 1 € par mois seulement !). Abonnement pour une personne : 10 €/an. Contact : **06 62 09 13 36.**

RAPPEL : NOUVEAUX COMMERCES

LA P'TITE ÉPICERIE PÉRÉENNE. Vous y trouverez une large gamme de produits de qualité : épicerie «classique», épicerie fine, produits régionaux, bio, primeurs fruits et légumes, charcuterie à la coupe, cave à vin, bière et spiritueux, crèmerie... Ouverte 7j / 7j de 8h30 à 19h30, dimanche et jours fériés inclus.

LE RENDEZ-VOUS DES PRODUCTEURS. Tous les vendredis de 15h30 à 19h (local dans le centre bourg), venez à la rencontre des producteurs locaux pour acheter légumes, oeufs, fromage, viande, moules AOP du Vivier-sur-Mer et autres produits issus du commerce équitable.

CHENILLES



LUTTE PRÉVENTIVE BIOLOGIQUE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN organisée par la Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille et Vilaine (FGDON35). Inscription en Mairie ou sur www.fgdon35.fr avant le vendredi 15 septembre 2017. FGDON35 : **02 23 48 26 23.**

ENEDIS VOUS INFORME...



TRAVAUX D'ÉLAGAGE à proximité des réseaux électriques basse tension. ENEDIS a passé une commande «TRAVAUX» à GC SERVICES FORESTIERS (**02 43 97 73 48**). Merci de réserver le meilleur accueil aux intervenants dont l'action favorisera l'amélioration de la desserte en électricité sur la commune.

DÉCHETS - SEPTEMBRE



BACS JAUNES : vendredis 1^{er}, 15 et 29 septembre.
ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs, la veille au soir. Pour tout renseignement concernant les déchets (commande de bacs, tri...) contactez Saint-Malo Agglomération au **0 800 801 061** (service et appel gratuits du lundi au vendredi 8h30/12h15 et 13h45/17h).
DÉCHÈTERIE : ouverte de 9h30/12h et de 14h/18h, fermée le jeudi, dimanche et jours fériés. Tél **02 99 58 47 20.**

CÉLÉBRATIONS



MESSES LES SAMEDIS À 18H
2 septembre à Lillemer ; 9 septembre à Saint-Guinoux ; 16 septembre à Miniac Morvan ; 23 septembre à Saint-Père Marc en Poulet ; 30 septembre au Tronchet.
MESSES LES DIMANCHES À 10H30
3 et 17 septembre à Châteauneuf d'Ille et Vilaine ; 10 et 24 septembre à Plerguer.

MOT DU JARDINIER



«Septembre nous produit le plus délectable des fruits.»

RENTRÉE SCOLAIRE



Reprise des cours lundi 4 septembre avec le retour à la semaine de quatre jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45/12h et 13h30/16h15).

TARIF RESTAURANT SCOLAIRE Il est fonction du Quotient Familial (QF) et de la classe fréquentée par les enfants.
Maternelles : de 2 € à 3 € ; Primaires : de 2.50 € à 3.50 €.
Adulte : 4.50 €.

Menus consultables sur www.ville-saint-pere.fr.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : de 7h30 à 8h45 et le soir de 16h15 à 19h. Les tarifs sont fonction du Quotient Familial (QF) et du temps de présence des enfants : Matin de 0.50 € à 1.50 € ; Soir de 16h15 à 17h30 : de 1 € à 2 € ; Soir de 17h30 à 19h : de 0.50 € à 1.50 €.

CONTACTS :

Restaurant scolaire / garderie : Véronique Scudeler – **02 99 58 81 17.**
Groupe scolaire Théodore Chalmel : Mme Dessenin – **02 99 58 85 42.**
École privée Sainte-Thérèse : Mme Alexia Giorgetti – **02 99 58 81 27.**

ACTIONS SOCIALES ST-PÈRE

CHÈQUES SPORT. Le Centre Communal d'Action Sociale reconduit l'opération «Chèques Sport Saint-Père» pour les -18 ans.

Le chèque de 30 € viendra en déduction des adhésions 2017/2018, dans les associations Capucine, Saint-Père Rugby Club, cyclo VTT-Saint-Père, Football Club des Bords de Rance (Châteauneuf), Tennis club (Châteauneuf) et le Sivu activité «multisports». Disponible au Forum des associations au Fort de Saint-Père (mardi 5 septembre) ou en Mairie du jeudi 7 septembre au mardi 31 octobre.

BOURSES PROJETS JEUNES. Trois bourses (1 000 €, 500 €, et 250 €) seront attribuées à des jeunes Péréens (16/25 ans) sur présentation d'un projet culturel, sportif, humanitaire, citoyen, solidaire ou en lien avec la protection de l'environnement.

Le projet peut être individuel ou collectif et devra être soutenu par une association ou un établissement scolaire. Dossier de candidature à retirer à la mairie ou sur www.ville-saint-pere.fr et à déposer complet avant le 31 octobre 2017.

COURS DE MUSIQUE...

NOUVEAU ! L'association *La Bouèze* vous propose des cours d'accordéon diatonique, harpe celtique ou violon. L'enseignement est basé sur l'acquisition à l'oreille, la connaissance du solfège n'est pas nécessaire. Cours collectifs organisés par niveau, à partir de 7 ans. Tél : **02 23 20 59 14.**

CLIC CÔTE D'ÉMERAUDE



PERMANENCES : sur rendez-vous uniquement.
Mardi 5 septembre à la Gouesnière et jeudi 7 septembre à Châteauneuf. Contact : **02 99 16 88 76.**

PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

Jean-Francis RICHEUX – Maire
Thierry NUSS – 1^{er} adjoint en charge des finances, budget, personnel, affaires scolaires, enfance-jeunesse, associations.
Elisabeth LE PAPE – 2^e adjointe en charge de l'urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, animation, jumelage.
Loïc CAVOLEAU – 3^e adjoint en charge des travaux des grands projets d'aménagement, véhicules, bâtiments, accessibilité, sécurité, défense nationale.
Chantal BESLY – 4^e adjointe en charge de l'environnement, des espaces verts, communication et affaires funéraires.
VIE MUNICIPALE : le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 6 juillet 2017 est consultable sur le site : www.ville-saint-pere.fr.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père Marc en Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père Marc en Poulet

Tél. **02 99 58 81 06** contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-Francis Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Yves Bernard - Conception et réalisation : Christèle Hervé
Comité de Rédaction : Anne-Françoise Gautier, Elisabeth Le Pape, Claudie Videment, Thierry Nuss, Guy Richeux, Nicole Kérisit.